

NOTES DE RECHERCHE

les indicateurs de la qualité de la formation

par Paul-Émile Gingras

Depuis 1975, l'équipe du CADRE poursuit une recherche sur l'analyse institutionnelle. Périodiquement, ses membres se sont entretenus du sujet avec les lecteurs de *Prospectives*. Au moment où le projet entre dans une deuxième étape, il nous semble normal et opportun de faire le point. Le rapport final de la première étape de la recherche paraîtra dans les prochaines semaines. Le bilan sera donc ici rapide et l'intention est d'abord d'expliquer la nouvelle étape : *les indicateurs de la qualité de la formation*.

Une idée en marche

L'idée de l'analyse institutionnelle chemina au Québec depuis beaucoup d'années. On la retracerait dans les Facultés des Arts des universités Laval et de Montréal, à la Fédération des collèges classiques, dans le Rapport Parent – où l'on recommande l'instauration de régime d'accréditation pour les écoles secondaires et les «instituts», dans les avis du Conseil supérieur de l'Éducation ou dans le Rapport «Le Collège». Le CADRE a recueilli cette idée en 1969 à l'intérieur du concept de l'accréditation. Et depuis, l'idée d'analyse évolue et se précise.

Un contexte favorable

Il faut reconnaître que le contexte des années 70 a favorisé le développement de ce concept et de sa pratique. A l'euphorie dont profitait l'éducation depuis la fin des années 50 a succédé une période plus critique : le resserrement des ressources même à poser des questions ; d'autres priorités, telles les affaires sociales, s'imposent aux États ; la rentabilité de l'instruction est objet de scepticisme et de désabusement ; le consommateur a appris à discuter du produit et de son prix. Bref l'école, à tous les niveaux, traverse une crise de crédibilité qui est propice à l'évaluation, à l'«accountability», au contrôle. Les livres verts et blancs du Québec sur l'éducation, la culture et la recherche en témoignent sans équivoque.

L'évolution du concept

Il demeure que la préoccupation du CADRE est antérieure à ces phénomènes récents et ne leur est en aucune façon asservie. Les agences d'accréditation américaines datent du siècle dernier. L'évolution du concept d'analyse institutionnelle au CADRE se retrace nettement. L'accréditation est la reconnaissance officielle par un organisme

indépendant de l'aptitude d'une institution à poursuivre ses objectifs. Pour établir cette qualité, on procède à une auto-évaluation et un comité d'experts visite l'institution. Craignant que l'institution ne fausse son auto-évaluation pour faire belle figure et obtenir l'accréditation (et ses avantages), le CADRE n'a retenu que l'élément «self-study» du processus ou auto-évaluation. D'où la préparation avec une soixantaine d'établissements et la publication d'un guide d'auto-évaluation. Ce guide, composé essentiellement de questions sur le vécu institutionnel, a démontré la nécessité d'offrir aux établissements des instruments, des modèles d'analyse de ce vécu, de cette réalité.

Qu'est-ce que l'analyse institutionnelle?

Ainsi en venait-on, en 1975, à l'analyse institutionnelle, maintenant définie par le CADRE comme «une saisie systématique des divers facteurs de la vie institutionnelle et de leurs rapport systémiques, en vue de les comprendre et d'en diagnostiquer l'état pour y intervenir éventuellement». L'objectif général est d'améliorer l'institution, mais l'opération elle-même a un caractère de neutralité. Décomposer, retrouver les éléments, comprendre, examiner méthodiquement : ainsi se définit toute analyse. Et l'analyse de l'institution se veut d'abord cela. Bien entendu que l'on n'analyse pas pour le plaisir d'analyser. Mais ce sera l'institution qui déterminera l'intention, la visée stratégique : identifier des attentes, des besoins, des priorités ; se rendre compte du progrès vers l'atteinte des objectifs ; préparer une décision ; recueillir les matériaux d'un plan de développement ; vérifier ou évaluer l'état d'un service, etc.

Dans son rapport final de recherche, l'équipe du CADRE insiste sur certaines composantes du concept d'analyse institutionnelle : une entreprise d'analyse ; une démarche rationnelle, méthodique, rigoureuse, à l'aide de modèles et d'instruments ; un libre choix des objectifs stratégiques d'intervention laissé à l'institution ; une démarche institutionnelle, faite par et pour l'institution, établissant le problème, l'approche, les instruments désirés par elle.

Utilisation des perceptions

Au cours de la première étape, le projet de recherche sur l'analyse institutionnelle a eu quelques champs

d'application : les buts, les programmes de formation, les services de ressources didactiques, à la fois parce que les institutions désiraient faire la recherche dans ces champs et aussi parce que ces objets touchaient à des facteurs clés de la réalité institutionnelle. Et, pour effectuer cette analyse l'on a particulièrement recouru aux perceptions des intéressés : étudiants, enseignants, parents, administrateurs, professionnels. À l'aide de diverses techniques – Delphi, groupe nominal, questionnaires divers – l'on s'est soucié de recueillir et de traiter ces perceptions et opinions, en particulier dans l'analyse des attentes, besoins et priorités de l'institution.

L'absence de données et d'indices

Pour mener à bien l'analyse institutionnelle, il est bientôt apparu nécessaire d'identifier des données objectives que l'on pourrait convertir en indicateurs. Sans doute, les perceptions constituent des données et peuvent traduire des réalités institutionnelles. Mais il y aurait combien de données à regrouper qui indiqueraient l'utilisation d'une bibliothèque, le cheminement de l'institution vers ses objectifs, l'emploi rationnel des ressources, l'excellence des résultats. Certes, tant au ministère de l'Éducation, que dans les universités, les commissions scolaires et les collèges, il existe des données; mais celles-ci ne sont pas sous la forme d'«indicateurs», de caractéristiques, de signes, sinon d'indicateurs proprement dits de la réalité institutionnelle.

Une deuxième étape de recherche

À ce point de la réflexion sur l'analyse institutionnelle est intervenue au Québec l'interrogation du milieu sur la *qualité de l'école ou de la formation*. Le phénomène n'est pas particulier au Québec, mais canadien, européen et américain.

Une revue rapide de la documentation nous révélait la présence de cette question dans la recherche en éducation, dans de nombreuses expériences de commissions scolaires et de gouvernements aux États-Unis, dans les thèmes des congrès d'associations d'éducation, dans les subventions publiques et privées accordées à la recherche et à l'innovation en éducation.

La recherche d'indicateurs s'avérait déjà pour l'équipe du CADRE un volet essentiel de l'analyse de l'institution. Le milieu posait la question de la qualité de l'école. Nous y avons trouvé le lien d'une deuxième étape : les indicateurs de la qualité de la formation.

Le projet

Le Conseil d'administration du CADRE et la Direction générale de l'enseignement collégial ont confié au service d'étude et de recherche le mandat suivant :

- a) inventorier les expériences significatives chez les chercheurs, les administrateurs, les gouvernements d'États américains qui ont travaillé dans le domaine de la qualité de la formation ;
- b) identifier les besoins du milieu québécois en

matière d'indicateurs de la qualité de la formation au niveau collégial et dégager les priorités ;

- c) analyser les données déjà existantes au Québec au MEQ, au SRAM, au SRAQ et dans les institutions, pour en stimuler des utilisations sous forme d'indicateurs ;
- d) soumettre un premier rapport qui comprendra les éléments constitutifs de la qualité de la formation et les indicateurs déjà identifiés ;
- e) identifier, de façon approfondie, les éléments constitutifs de la qualité de la formation ;
- f) mettre au point les indicateurs de la qualité de la formation ;
- g) rédiger un rapport final présentant la synthèse des diverses opérations.

État de la recherche

En principe, la deuxième étape commençait en octobre. Mais la préoccupation était présente depuis quelque temps dans les travaux de l'équipe. Une publication dans la collection «L'analyse institutionnelle» posait les jalons à l'automne 1977.

Une revue rapide de la documentation a permis d'identifier plus de cent titres : articles de revues, projets de recherche, volumes, rapports d'expériences – essentiellement axés autour du double thème de l'indicateur et de la qualité de la formation. Une analyse de contenu de cette documentation s'effectue présentement.

Les organismes, personnes et bureaux qui paraissent avoir étudié et expérimenté notre sujet ont déjà, dans plusieurs cas, été identifiés. Une double série de rencontres ont permis de saisir certaines tentatives aux États-Unis pour mesurer à l'aide d'indicateurs cette qualité de l'éducation, notamment au Colorado, en Caroline du Sud et en Pennsylvanie.

En janvier, le milieu québécois sera invité à nous dire comment il perçoit la qualité de la formation, ses besoins et ses priorités, à l'aide d'un instrument mis au point par le CADRE.

Ce travail permettra alors d'identifier des éléments constitutifs de la qualité de la formation, de proposer quelques modèles de cette qualité, quelques approches de la mesure de cette qualité et selon le choix d'une hypothèse de travailler ensuite à la mise au point d'indicateurs.

Conclusion

Telle est l'orientation actuelle de la recherche sur l'analyse institutionnelle. Il ne faut pas omettre cependant l'impact que la première étape du projet continue d'avoir sur le milieu scolaire du Québec et dont témoignent les projets en cours dans les cégeps, les institutions privées d'enseignement secondaire et collégial, et plus récemment dans plusieurs commissions scolaires. Nous avons tenté de dire la part que veut y faire le CADRE.

Monsieur Paul-Émile Gingras est directeur du Service d'étude et de recherche du CADRE.